

- UA zone correspondant au centre des entités urbaines
- Ua secteur correspondant aux opérations collectives
- UB zone correspondant aux extensions récentes - zone pavillonnaire
- UC zone mixte (habitat et activités économiques)
- UL zone de sports et de loisirs
- UY zone d'activités économiques
- 1AU zone destinée à être ouverte à l'urbanisation avec vocation principale d'habitat à court terme
- 1AUa zone destinée à être ouverte à l'urbanisation pour les sports et les loisirs
- 1AUc zone destinée à être ouverte à l'urbanisation pour les sports et les loisirs en zone inondable
- 1AUy zone destinée à être ouverte à l'urbanisation pour des activités économiques à court terme
- 1AUy2 zone destinée à être ouverte à l'urbanisation pour des activités économiques (zone départementale), à court terme
- 2AU zone à caractère naturel destinée à être ouverte à l'urbanisation à long terme (réserve foncière)
- A zone agricole
- Aa secteur agricole destiné aux activités maraîchères et horticoles
- N zone naturelle (paysage, environnement, forêts, captages)
- Nb secteur de caractère (équipement des matériaux usuellement)
- Ni secteur naturel inondable
- NL secteur naturel de sports et de loisirs liés à l'environnement
- éléments paysagers à préserver
- emplacements réservés
- exploitations agricoles en activité
- orientations particulières à redéfinir

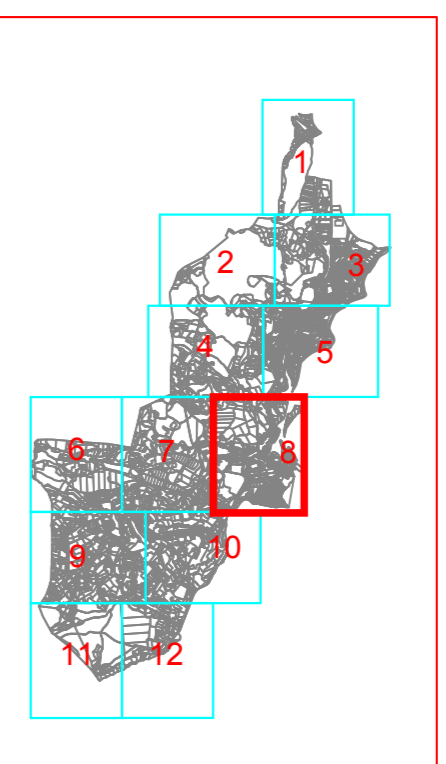


PLANCHE 10